

# Gigaset elements

Du 2 juin 2014 au 31 juillet 2014

Pour l'achat d'une installation\*,  
**Gigaset vous rembourse** votre  
Pack Sécurité à **100%** !



Même loin, gardez le contact avec votre domicile pendant vos vacances !

\* Achat simultané dans le même point de vente d'un Pack Sécurité et d'un accessoire Gigaset elements.

[www.gigaset-elements.fr](http://www.gigaset-elements.fr)

## Opération 100% Pack Sécurité Gigaset elements

du 2 juin 2014 au 31 juillet 2014

**Pour bénéficier de cette offre :**

- 1** **Achetez** simultanément dans le même point de vente un Pack Sécurité Gigaset elements et un accessoire Gigaset elements (voir liste ci-dessous), entre le 2 juin 2014 et le 31 juillet 2014 :
  - Un capteur de porte **door**
  - Un détecteur de mouvements **motion**
  - Un capteur de fenêtre **window**
  - Une sirène d'alerte **siren**
- 2** **Inscrivez** vos coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse postale complète) ou remplissez intégralement le coupon réponse ci-dessous.
- 3** **Joignez** les pièces justificatives suivantes :
  - **vosre ticket de caisse (ou facture d'achat), original ou copie**, en entourant la date, le prix et le libellé des deux produits,
  - **les codes-barres originaux des deux produits (référence de 13 chiffres commençant par 4250366)**, découpés sur les emballages,
  - **un relevé d'identité bancaire (IBAN-BIC).**
- 4** **Envoyez** dans les 15 jours ouvrés suivant votre achat, soit au plus tard le 05/08/2014 (cachet de la Poste faisant foi) votre participation complète, sous enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse de l'opération :

**GIGASET - OPÉRATION 100% PACK SÉCURITÉ**  
**Opération n°5527**  
**13766 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Vous serez remboursé de 100% du prix du Pack Sécurité indiqué sur votre ticket de caisse (ou votre facture) par virement bancaire sous 6 à 8 semaines environ. Toute participation erronée, illisible ou incomplète sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. Les frais d'affranchissement de la participation ne sont pas remboursés.  
Offre valable en France métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN-BIC). Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, ou de radiation des informations le concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.